

Un aménagement hydraulique au service de l'adaptation du territoire au changement climatique



BRL

*Ensemble, nous pouvons changer
le cours des choses !*

Une ressource complémentaire pour :

-  Sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans un contexte démographique à la hausse
-  Permettre l'adaptation de l'agriculture régionale face aux enjeux climatiques
-  Favoriser une offre touristique de qualité et accompagner le développement économique
-  Réduire la pression de prélèvement et préserver les ressources fragiles
-  S'adapter au changement climatique



© Biotope



© Dronestudio



© M. Briola / Biotope



Éléments clés

- **6 maillons** indépendants réalisés progressivement
- **140 km de canalisations** : longueur de l'extension totale réalisée à terme sur le Réseau Hydraulique Régional
- **Des conduites d'un diamètre compris entre 600 et 1200 mm**
- **Un débit maximum de 2,5m³/s**
- **Usages** : agricoles 40%, consommation humaine 40%, préservation des milieux 20%
- **6 500 ha** : nombre d'hectares supplémentaires irrigués par Aqua Domitia d'ici 2023
- **220 Millions d'euros d'investissement** : coût total HT des travaux engagés sur le programme Aqua Domitia
- **10 ans** : nombre d'années de travaux jusqu'au transfert de l'eau du Rhône dans le biterrois et le narbonnais

2011 2012

2016

Eté 2022

Travaux réalisés dans le respect de la séquence ERC

Débat public Lancement d'Aqua Domitia

Livraison du Maillon Sud Montpellier

Transfert de l'eau du Rhône dans le Biterrois Mise en eau du Maillon Minervois

PROGRAMME AQUA DOMITIA



Aqua Domitia, de sa conception à sa réalisation, un processus novateur et performant

Le programme Aqua Domitia décidé par la **Région Occitanie** en 2012, est un projet d'extension du **Réseau Hydraulique Régional** permettant la sécurisation en eau des territoires littoraux situés entre Montpellier et Narbonne. Il s'inscrit dans la **stratégie d'adaptation au changement climatique** et dans le **Plan d'intervention de gestion intégrée de l'eau** porté par la Région Occitanie. Aqua Domitia apporte des ressources en eau sécurisées, renouvelables, pour accompagner le développement économique des territoires tout en allégeant la pression sur les milieux aquatiques les plus fragiles.

BRL s'est vu confier par la Région, la gestion de l'ensemble des phases de conception et de réalisation du projet, à l'issue du **Débat public** lancé en 2011.

10 ans après son lancement, le programme Aqua Domitia, dont l'aménagement se réalise Maillon par Maillon (6 au total), au rythme des besoins des territoires, est déployé à près de 90%. L'eau du Rhône dessert désormais les secteurs du biterrois en interconnexion avec le fleuve Orb et permet d'irriguer près de 6 500 nouveaux ha.

Un projet concerté, doté d'une gouvernance élargie

Depuis la fin du Débat public, l'**instance de concertation Aqua Domitia** constitue une gouvernance élargie autour du programme. La concertation s'est poursuivie tout au long du projet au **niveau local**, dans le cadre de **réunions publiques** préalables au lancement des chantiers. La réalisation de chaque maillon a également impliqué très en amont, les **Commissions Locales de l'Eau** (CLE) chargées des **Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau** (SAGE).

Le Débat public Aqua Domitia en 2011 :

 **13 réunions publiques**

 **1120 participants**

 **40 cahiers d'acteurs**

 **20 000 visites sur le site internet**

Séquence



Un parti pris environnemental majeur pour la préservation de la biodiversité et des milieux naturels

Le programme **Aqua Domitia** a été élaboré avec un objectif constant de conjuguer aménagement et préservation des écosystèmes locaux. Dès sa conception, BRL s'est totalement approprié **le principe "ERC"** (**Éviter, Réduire, Compenser**) : Éviter les zones les plus sensibles, Réduire l'impact des chantiers et des équipements sur les milieux traversés et Compenser, lorsque cela s'avère nécessaire.

BRL a noué un partenariat avec la **Fédération Graine Occitanie** pour former ses équipes de Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre et Exploitation, à la préservation de l'environnement.

« BRL est convaincue que l'attractivité d'un territoire est liée à la capacité de l'aménager tout en préservant inconditionnellement sa biodiversité et ses richesses naturelles. »



EVITER les zones sensibles (études préalables, contournement de points sensibles à risques, fouilles)



Mise en défens des zones protégées
© G&C Deschamps



RÉDUIRE l'impact (procédés de construction utilisés, matériaux, choix des prestataires)



Canalisations PAM
© G&C Deschamps



COMPENSER (reconstruire lorsque le dédommagement ne peut être évité)



Mesure compensatoire de restauration de haies © BRL

